## Intervention de Jean-Marc CLERY - FSU

La FSU salue le travail considérable que cette contribution a nécessité, en particulier de la part du groupe de travail "Breizh COP élargi" mais aussi des personnels du CESER mobilisé.es pour arriver à cet épais document. Pour autant, la FSU ne dissimulera pas son malaise, tout d'abord en raison du contexte dans lequel le Grand Débat a lieu alors que, depuis des mois, l'exécutif et en particulier la Présidence de la République, multiplie les signes d'un autoritarisme inquiétant aussi bien pour les libertés publiques et la paix civile que pour le fonctionnement de nos institutions.

Malaise également parce que depuis des semaines le *Grand Débat* donne prétexte au gouvernement de ne pas s'exprimer clairement sur ce que sera sa politique dans les mois à venir alors que, dans le même temps, il poursuit son train de réformes – réforme des lycées, *Loi Blanquer*, réforme de la Fonction publique, retraites bientôt – avec toujours le même mépris pour les critiques et pour les contrepropositions formulées par les organisations syndicales. Que peut-on attendre d'un *Grand Débat national* quand la parole exprimée depuis des mois par les représentant.es de millions de salariés n'est pas considérée ?

Les attentes manifestées par les *Gilets jaunes* sont les mêmes que celles de la majeure partie de la population, les mêmes que celles portées par la longue série des mouvements sociaux de ces dernières années : hausse des salaires, des pensions et des *minima* sociaux, présence des services publics, accès à l'emploi, à la santé et à un environnement de qualité, fiscalité au service de la justice sociale, contrôle citoyen pour contrer les politiques anti-sociales.

Au cours d'interminables monologues, le Président Macron a clairement livré le sens qu'il entendait donner pour sa part à ce *Grand Débat* : « écouter », « échanger », et surtout « expliquer », mais en aucun cas changer de cap.

La FSU s'est donc interrogée dès le début sur le sens de ce *Grand Débat*, sur l'usage qui en sera fait et sur la portée que pourrait avoir dans un tel contexte une contribution du CESER.

Une relecture des orientations du CESER et de ses préconisations pour le développement régional aurait pu constituer une contribution acceptable et à notre mesure. Ces thématiques sont présentées dans la troisième partie du texte. Elles ne peuvent certes pas répondre à toutes les revendications qui s'expriment actuellement dans le pays et elles ont aussi leurs limites : élaborées dans la recherche du consensus le plus large, bien des recommandations faites pêchent par omission ou par manque de décision. Ainsi, page 27, si l'on souligne « l'existence des outils du dialogue social dans les entreprises comme dans les territoires » et qu'on encourage à « les mobiliser pour donner des perspectives nouvelles à la rémunération du travail », aucun levier n'est identifié ni aucun engagement pris. C'est sans doute pour cela que page 31 s'il est question de « vivre dignement et fièrement de son travail » s'agissant de sa rémunération il n'est suggéré que « d'y réfléchir ». Du moins cette partie 3 correspondelle bien à ce que nous savons faire dans le cadre de notre assemblée.

Plus difficile à justifier est en revanche le projet des deux premières parties qui se présentent comme deux moments réflexifs visant, dans l'une, à dégager les grandes lignes des débats publics organisés en Bretagne (partie 2), et dans l'autre à caractériser les origines et les manifestations du mouvement social des *Gilets Jaunes* (partie 1). Le CESER fait certes preuve d'une certaine audace en faisant précéder ses propositions par cet ample développement analytique. Mais en dépit de plusieurs justes remarques, le résultat global a de quoi laisser dubitatif.

La lecture révèle nombre de présupposés et d'implicites qui ne sont pas interrogés. Ainsi de la « mise en récit » de la période écoulée qui fait passer du « moment initial » de contestation à celui du débat via un temps de maturation, établissant sans le dire une gradation et une hiérarchisation entre la colère sociale d'une part et le débat institué d'autre part, celle-ci devant trouver « naturellement » sa résolution en celui-là. C'est oublier qu'entre les deux il y a peut-être moins de continuité que de tension et c'est

surtout parier sur le fait qu'avec le *Débat* la contestation prendra fin. Certains peuvent le souhaiter, mais rien n'est moins sûr.

« Accompagner le passage indispensable de la colère ou de l'exaspération à la réflexion constructive » (p. 2). Les rédacteurs ont beau s'entourer de précautions, le présupposé selon lequel le « dialogue constructif » doit être le débouché de la crise sociale actuelle court tout au long du texte (page 16, 25, ou encore page 64). Par contre, on ne trouvera pas trace de l'existence entre les acteurs d'intérêts antagonistes — ce qui permettrait pourtant d'introduire un peu de complexité dans le « dialogue » invoqué de manière tout de même un peu angélique.

Au « dialogue » qui engage toute la société le texte oppose le risque de la violence. Or celle-ci est le plus souvent située du côté de la fraction de la société d'où provient la contestation sociale et que plusieurs passages du texte caractérisent à coup de concepts qu'il conviendrait, là aussi, de déconstruire : c'est l'affectivité, la spontanéité au risque de l'absence de distance ; c'est même, à la faveur d'un développement sur les réseaux sociaux, la tyrannie de « l'immédiateté ». Ces éléments se retrouvent particulièrement concentrés dans la très problématique page 10 où, derrière des formulations incroyablement alambiquées, est suggéré si l'on comprend bien que le mouvement populaire spontané auquel on a assisté ne connaît pas la *pensée complexe*. On pourrait peut-être envisager les effets de *violence symbolique* que produit notre prose.

On trouve également des passages bien hésitants quant à la cohérence ou non des revendications des *Gilets jaunes*. Les revendications directement adressées à l'État en tout cas interrogent le CESER. A la lumière de la *loi El Khomri* et des *ordonnances Macron*, du CICE et de la suppression de l'ISF sur les revenus financiers, le CESER aurait peut-être pu envisager, à l'instar de la philosophe Barbara Stiegler, que la raison en est justement qu'aujourd'hui l'État par ses politiques néo-libérales est l'agent central de la poursuite de l'accumulation capitaliste en imposant à la société l'adaptation aux transformations du capital.

Dans l'impossibilité de formuler une véritable analyse partagée le texte du CESER procède souvent par omission - comme à la page 4 où le creusement des inégalités trouve un nombre impressionnant de causes mais sans que soit identifiée aucune responsabilité. Parfois au contraire le texte procède par accumulation de points de vues hétérogènes et non articulés, au risque de rendre le propos inintelligible (qui pourra dire le sens exact à la page 3 du second alinea du chapô de présentation au Chapitre 1)?

En janvier dernier la FSU s'est engagée non sans prudence dans la *Conférence sociale régionale élargie* parce qu'en dépit des limites de celle-ci elle juge qu'il est possible de porter un certain nombre de dossiers dans l'intérêt des hommes et des femmes dans nos territoires. En revanche, la FSU n'attend rien du *Grand Débat* et dénonce son instrumentalisation par Emmanuel Macron qui mène une campagne présidentielle des européennes qui ne dit pas son nom.

Sans illusion quant à la portée du texte du CESER et ne partageant pas son propos en plusieurs points, la FSU votera donc contre.